



4 étapes pour réaliser une planification efficace de la relève des DSI à l'heure de la transformation digitale

De nombreuses entreprises sont confrontées à 2 dilemmes en matière de stratégie technologique : planifier la relève des DSI (Directeurs des Systèmes d'Information) de la génération du baby-boom qui partent à la retraite et s'adapter à la transformation digitale de leur marché. Auparavant, ces 2 sujets n'étaient pas liés. Mais aujourd'hui, **les plateformes technologiques obsolètes** et les solutions logicielles dictent indirectement des choix aux entreprises, ce qui complique le suivi des bouleversements technologiques et limite le choix des futurs DSI à ceux qui sont capables de gérer la technologie obsolète.

Alors que les DSI de la génération du baby-boom sont toujours en activité les entreprises ont besoin d'accomplir les 4 tâches clés suivantes :

1

Identifier parmi vos technologies, celles qui sont sur le point de devenir obsolètes

Quasiment tous les secteurs sont confrontés à des bouleversements technologiques et seule une transformation axée sur la technologie apportera une réponse adéquate.

Toutefois, des technologies obsolètes comme COBOL, Flash et PBX sont toujours largement utilisées et d'autres technologies métier sont en voie d'obsolescence, mais pas d'extinction. C'est particulièrement vrai pour les solutions implémentées sur site. Alors **qu'un nombre important de fonctions métier** est toujours exécuté via d'anciennes technologies, telles que les ordinateurs centraux, le coût et la difficulté d'entretien des applications existantes ne feront qu'augmenter avec le temps. Au lieu de confier aux futurs DSI l'entretien d'un trop grand nombre de plateformes technologiques obsolètes, commencez par identifier les fonctions qui peuvent être migrées dès maintenant vers des plateformes plus modernes.

2

Mesurer le temps que votre personnel informatique consacre aux modifications manuelles

De nombreux DSI ont commencé leur vie professionnelle à l'ère pré digitale. Ils connaissent donc tous les tenants et aboutissants du secteur. Ils se rendent également compte de l'augmentation de la difficulté du poste de DSI. Selon CIO.com, 88 % des DSI interrogés reconnaissent que le poste devient bien plus compliqué et s'oriente beaucoup plus qu'avant sur la stratégie commerciale. Il n'y a aucune raison de gaspiller le temps, l'énergie et les ressources d'un dirigeant qui sont des éléments de plus en plus cruciaux pour effectuer des tâches d'autrefois telles que la réalisation de tableaux de bord, de rapports, gérer des personnalisations et autres activités du quotidien. Un grand nombre de ces tâches nécessitaient à l'époque une intervention manuelle de la part du personnel informatique. Aujourd'hui, ce type de tâche peut être accompli par les utilisateurs métier qui ont accès aux versions actuelles des progiciels d'entreprise financiers. Dans de nombreux cas, les économies réalisées en libérant le personnel informatique (et votre DSI) permettraient de financer la migration sur des solutions plus récentes. Le moment idéal pour migrer sur un logiciel plus flexible et plus convivial doit s'effectuer avant le changement de DSI plutôt qu'après.



3

Évaluer le montant de vos dépenses informatiques consacré à des fonctions qui peuvent être externalisées à moindre coût

On ne laisse pas ses amis construire leur propre centre de traitement de données. Les avantages économiques remarquables des VPN (réseaux privés virtuels), des logiciels déployés dans le Cloud, des technologies mobiles et d'une main-d'œuvre mobile changent constamment les équations que vous devez utiliser pour effectuer un choix entre achat ou développement spécifique pour toute fonction informatique. Le moment est venu de calculer le temps et l'énergie de votre personnel que votre entreprise peut consacrer à répliquer des fonctions de base comme la maintenance des serveurs, les mises à jour des systèmes d'exploitation, les logiciels de sécurité, les centres de traitement de données et autres détails qui sont bien moins chers et plus simples à externaliser qu'il y a 10 ou 20 ans. Parce que les entreprises en sont aux prémices d'une **migration de masse dans le Cloud**, c'est le moment idéal pour comparer les coûts et les fonctionnalités d'un logiciel d'entreprise implémenté sur site avec les économies et les avantages d'une migration dans le Cloud. Munis de ces informations, les DSI actuels doivent identifier au moins 2 ou 3 technologies compatibles avec le Cloud qui ouvrent une voie sûre, fiable et économique vers l'univers dans lequel leurs successeurs évolueront probablement. Encore mieux, ils doivent commencer à prévoir la migration dans le Cloud qui ne manquera pas de se produire.

4

Simplifier votre infrastructure informatique

Une étude de CIO.com révèle que **23 % des DSI souhaitent simplifier leur infrastructure informatique**. Ceci s'explique par le fait que les entreprises sont soumises depuis des décennies à l'injonction de réaliser une croissance plus rapide avec des coûts plus bas. Cependant, la tâche de rationalisation de l'environnement informatique n'est jamais suffisamment urgente pour devenir la priorité absolue. Il est temps de **lancer une initiative pour simplifier votre infrastructure informatique** en vue d'acquiescer plus de souplesse. C'est une tâche qui nécessite souvent plusieurs années, mais qui peut apporter des avantages permanents et surtout libérer votre entreprise des contraintes des technologies héritées. Dans un futur très proche, votre capacité à réagir face aux bouleversements technologiques sera un élément déterminant du succès de votre entreprise. Il est préférable de gérer le problème de la planification de la relève dès maintenant afin que votre prochaine génération de directeurs informatiques puisse se consacrer à des sujets plus stratégiques.

[En savoir plus sur la planification de la relève dans les technologies de l'information >](#)

Restez connecté : [in](#) [f](#) [t](#)

infor

Copyright© 2017 Infor. Tous droits réservés. Le mot « Infor » et le logo associé sont des marques commerciales et/ou marques déposées d'Infor ou de l'un de ses affiliés ou filiales. Toutes les autres marques commerciales citées dans le présent document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. www.infor.fr.

Infor France (SAS), Immeuble Cristalia, 6ème étage, 3 Rue Joseph Monier, 92500, Rueil-Malmaison

INF-1511107-fr-FR-1117-2